

FONDS DÉPARTEMENTAL D'URGENCE POUR LES TRAVAILLEURS NON-SALARIÉS



Chef de file des solidarités à la personne, le Département du Calvados a créé un fonds d'aide exceptionnelle dédié aux travailleurs non-salariés durement impactés par la crise du coronavirus et ne pouvant bénéficier du chômage partiel.



UNE AIDE SOCIALE, SOUmise A UN PLAFOND DE CHIFFRE D'AFFAIRES ET DE REVENUS

Je peux prétendre à l'aide si :

- ❑ Je suis dirigeant non salarié d'une entreprise de 0 à 2 salariés ETP inscrite au répertoire des métiers et/ou du registre du commerce et des sociétés ou Centre de Formalités des Entreprises de l'URSSAF (profession libérale, micro entrepreneur) ;
- ❑ J'ai immatriculé mon activité au plus tard le 1^{er} octobre 2019 ;
- ❑ Je réside dans le Calvados (résidence principale) ;
- ❑ Je ne bénéficie pas du Revenu de Solidarité Active ;
- ❑ J'ai un chiffre d'affaires annuel inférieur à 300 000 euros H.T. ;
- ❑ Mon entreprise a perdu au moins 40% de son chiffre d'affaires en avril 2020 par rapport à avril 2019 ;
- ❑ Mon ménage dispose de ressources inférieures aux plafonds ci-dessous (défini par l'Etat pour les ménages aux revenus modestes).





Nombre de personnes composant le ménage	Plafonds de ressources du ménage (€) à ne pas dépasser
1	19 074
2	27 896
3	33 547
4	39 192
5	44 860
Par personne supplémentaire	+ 5 651

NE SONT PAS ÉLIGIBLES :

Les travailleurs salariés, les exploitants agricoles, les gérants de Société Civile Immobilière (SCI), les gérants de Société Civile Professionnelle (SCP) ou Société Civile de Moyens (SCM), les administrateurs d'un groupement d'intérêt économique.

Je demande l'aide exceptionnelle

Je fais ma demande sur le site **calvados.fr** en renseignant les éléments suivants :

- ▶ Je donne mon numéro SIRET ;
nom, prénom, adresse personnelle ;
- ▶ Je m'engage sur l'honneur ;
- ▶ Je télécharge :
 - >> mon avis d'imposition du ménage
 - >> mon attestation d'affiliation Ursaff ou attestation D1 ou extrait K, KBIS (de moins de 3 mois)



Je remplis les conditions pré-citées

- ▶ Je vais recevoir un **chèque de 567 €** à mon domicile.
Cette aide est forfaitaire et unique.



CAS CONCRETS

Mathieu, Calvadosien est indépendant dans le transport touristique, il a créé son entreprise en septembre 2019 et a perdu 60% de son chiffre d'affaires (200 000 € annuels).

Situation familiale : 3 personnes dans le ménage, 29 438 € de revenu fiscal de référence :
il recevra l'aide de 567 €.

Pierre, indépendant dans le contrôle technique automobile, 2 personnes dans le ménage, 33253 € de revenu fiscal de référence du ménage : **il n'est pas éligible à l'aide du fait de son revenu fiscal supérieur au seuil requis.**

